

Suivi des populations d'Aigles royaux dans les parcs nationaux français. Analyses et recommandations



L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) est une espèce emblématique des parcs nationaux (PN) français, qui fait l'objet d'un suivi depuis les années 1970. Au vu des faibles effectifs d'aigles présents à la création des PN de montagne (Vanoise, Pyrénées, Cévennes, Ecrins, Mercantour), leurs équipes scientifiques ont choisi de mettre en oeuvre un suivi exhaustif de la reproduction des couples d'aigles présents sur leurs territoires respectifs. Suite au regain démographique de l'espèce, il est devenu de plus en plus difficile de maintenir un tel effort de suivi, surtout dans le contexte de diversification des missions et de réduction des moyens qu'ont connu les PN ces dernières années. De plus, la pertinence d'un suivi axé uniquement sur la reproduction est aujourd'hui questionnée. Les quatre PN partenaires de ce travail (Vanoise, Cévennes, Ecrins et Mercantour) souhaitent diminuer l'effort de suivi, tout en maintenant une veille efficace sur les populations. Pour les aider à atteindre leur objectif, le CEFE a réalisé un travail d'analyses des données historiques et d'exploration de stratégies d'échantillonnage afin de proposer des pistes d'évolution des protocoles de suivi de cette espèce. Les principaux résultats de nos travaux sont les suivants : - Les courbes de détection (relation entre le temps de suivi et la probabilité de détection d'un couple) révèlent que l'effort requis pour maintenir un suivi exhaustif tout en s'assurant une probabilité de détection élevée, est intenable pour les PN alpins. - Dans le PN des Cévennes, un suivi exhaustif est encore pertinent car (1) le nombre de couples à suivre reste relativement faible et (2) l'effort de suivi requis pour atteindre une probabilité de détection élevée est bien inférieur à celui nécessaire dans les PN alpins. - Il existe une relation inverse entre la taille de population d'aigles et la fécondité des couples (réponse de type densité dépendante). Cela suggère que la productivité (fécondité) des aigles ne peut pas être considérée (seule) comme un indicateur fiable de l'état de santé de la population. Le suivi de la reproduction n'est donc pas la priorité. - Les populations d'aigles royaux sont beaucoup plus sensibles aux perturbations affectant la survie (notamment la survie adulte) que celles qui impactent la reproduction. Il est donc important d'explorer la possibilité de suivre et d'estimer la survie des adultes. Dans cet objectif, nous avons lancé une étude pilote se basant sur la génétique. - Il est possible de détecter des déclin de population, de façon robuste, à partir d'un suivi non--exhaustif des couples et d'un effort relativement modéré. La meilleure stratégie pour détecter des déclin consiste à suivre 10--15 couples chaque année, et d'investir un effort de suivi suffisant pour détecter les couples actifs. La clé est de s'assurer d'avoir une probabilité de détection supérieure à 90% pour tous les couples suivis une année donnée. En fin de document, nous proposons des recommandations spécifiques pour chaque PN.

Auteurs du document : CHAMBERT T., IMBERDIS L., BONET R., PERFUS M., SIEFERT N., CAVAILHES J., FONDERFLICK J., MALAFOSSE J.P., JAILLOUX A., BESNARD A., CEFE, PN ECRINS, PN MERCANTOUR, PN VANOISE, PN CEVENNES, OFB

Obtenir le document : [OFB](#)

Diffuseur des métadonnées : OFB

Mots clés : SUIVI D'ESPECE, ADAPTIVE MONITORING, MONITORING ADAPTATIF, DYNAMIQUE DE POPULATION, ANALYSES DE VIABILITE, AIGLE ROYAL, ECHANTILLONNAGE, VEILLE D'ESPECE, PARC NATIONAL

Thème (issu du Text Mining) : SCIENCES EXACTES SCIENCES HUMAINES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PAYSAGE

Date : 2020-02-01

Type de ressource : Rapport d'étude

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 2020.005

Source : Rapport d'étude. Coopération OFB-CEFE. 39p. + ann. 5p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Niveau de lecture : Professionnels, Experts

Couverture géographique :

National

Télécharger les documents : http://oai.afbiodiversite.fr/cindocoai/download/PUBLI/1247/1/2020_005.pdf_1567Ko

Région : AUVERGNE-RHONE-ALPES (84), PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (93), OCCITANIE (76)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/suivi-des-populations-d-aigles-royaux-dans-les-parcs-nationaux-francais-analyses-et-recommandations0>

Evaluer cette notice:

